



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le séminaire « L'École et les relations juifs-musulmans » a associé les personnels d'encadrement, les formateurs académiques laïcité, valeurs de la République et un nombre important de conseillers principaux d'éducation.



En l'absence de Monsieur le Recteur retenu par d'autres obligations, le séminaire est introduit par le référent académique « Laïcité, valeurs de la République ».

Pourquoi ce séminaire ?

Pour commencer à répondre à cette question, et introduire le propos, il est possible d'utiliser un extrait de l'article « Laïcité » du « *Guide républicain* » proposé par Bernard STASI, rapporteur de la commission chargée d'un rapport sur la laïcité, préluce à la loi de 2004 sur les signes religieux dans les établissements scolaires.

Citation qui suit un argumentaire liant laïcité et valeurs de la République :

« [...] C'est la raison pour laquelle si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la fureur du monde. Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République [...] ».

Guide républicain. L'idée républicaine aujourd'hui. SCÉRÉN-CNDP, ministère de l'Éducation nationale, Delagrave, 2004.

14 ans ont passé. Même si les échos de « la fureur du monde » entrent parfois à l'École par les écrans des smartphones, avec une vision souvent déformée par les réseaux sociaux, il nous appartient de protéger les élèves et de porter haut les valeurs et principes de la République parmi lesquels :

- Le principe républicain de laïcité qui peut parfois être instrumentalisé.
- Le principe républicain d'indivisibilité qui ne reconnaît dans la République qu'une seule communauté : la communauté des citoyens.
- Le refus de tous les racismes, de toutes les discriminations.

Si nous avons choisi la date du 20 mars pour ce séminaire, au cœur de la semaine d'éducation contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les haines, c'est bien que l'objectif est multiple.

Nous souhaitons en effet montrer que travail conduit sur la laïcité, les valeurs de la République est indissociable de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : « *L'éducation pour agir contre le racisme et l'antisémitisme relève du plan gouvernemental « La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme » et s'inscrit donc bien au cœur de la mission de l'École de transmettre et de faire vivre les valeurs de notre République* ».

Extraits de « *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* » du site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid86337/semaine-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html>

Ce séminaire ne prétend pas aborder en une matinée toutes les formes de discriminations, de racisme. Les faits d'actualité nous montrent que les citoyens de culture, de confession juive ou musulmane sont les principales victimes du racisme.

Aussi pour nourrir la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, combattre les ignorances et représentations erronées du judaïsme et de l'islam, nous avons besoin d'acquérir une meilleure connaissance des cultures juive et musulmane, de découvrir et d'approfondir les apports de chaque culture, la richesse des échanges et acculturations de toutes natures. C'est précisément l'objectif de l'association « Projet Aladin » (en cours de restructuration) à laquelle nous avons fait appel.

La commission éducation de l'association présidée par Jean-Pierre OBIN propose aux académies des formations de grande qualité et nous remercions les différents intervenants d'avoir accepté de participer à ce séminaire bisontin.

En une heure Vincent VILMAIN agrégé d'histoire et docteur à l'École Pratique des Hautes Études, a balayé 14 siècles d'histoire des relations judéo-arabo-musulmanes au Maghreb et Moyen-Orient de l'islamisation à nos jours. Pour chaque époque abordée, Vincent VILMAIN a montré alternativement les divergences politiques ou des tentatives d'élaborer un mode de gouvernance politique, les ponts qui ont existé entre les deux cultures, les périodes de protection ou de relégation. Le conférencier s'est également arrêté sur les effets de la « modernité européenne », de la colonisation sur les relations entre les deux cultures pour terminer par la période la plus contemporaine marquée par des séparations et des déchirures.

Après un temps d'échange, Colette ZYTNIKI professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse-Jean Jaurès a proposé un exposé sur « Juifs et musulmans dans la société française aujourd'hui ». Après avoir défini les termes de « juif » et de « musulman » au-delà de l'aspect religieux, Colette ZYTNIKI s'est attachée à présenter les caractéristiques des populations de culture juive et musulmane dans la France actuelle interrogeant le terme de communauté, s'arrêtant sur les instances représentatives juives et musulmanes pour conclure sur les formes et manifestations du racisme à l'encontre des juifs et musulmans.

En début d'après-midi, Jean-Pierre OBIN, président de la commission « Education » du projet Aladin que tous les professionnels de l'Education connaissent, entre autres pour le rapport de 2004 sur les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires alors qu'il était Inspecteur Général de l'Education Nationale, est intervenu sur la question des conflits à caractère religieux ou communautaire à l'École. Jean-Pierre OBIN a d'abord rappelé les étapes conduisant au rapport de l'IGEN de 2004 et son contenu. Il a ensuite insisté sur le changement de contexte que constituent les attentats de 2015, les efforts engagés par notre ministère sur la laïcité et les valeurs de la République avant de conclure sur l'analyse de la situation en 2018 à partir des clés de lecture proposées notamment par Claude LEFORT, Gilles KEPPEL, Abdennour BIDAR, Marcel GAUCHET ou encore Olivier ROY.

Après un temps d'échange, le séminaire s'est poursuivi par une table ronde mobilisant des personnels de direction de l'académie sur la même thématique que l'intervention de Jean-Pierre OBIN, mais à l'échelle locale ; table ronde animée par deux inspectrices et un inspecteur de notre académie. Les chefs d'établissement ont pu donner des exemples de conflits auxquels ils ont pu être confrontés, faire part de leurs pratiques dans la gestion de ce type de conflit, des solutions utilisées, des instances mobilisées et des retours d'expérience et méthodologie pour essayer d'anticiper ces tensions.

Le séminaire s'est achevé par une conclusion de Jean-Pierre OBIN.